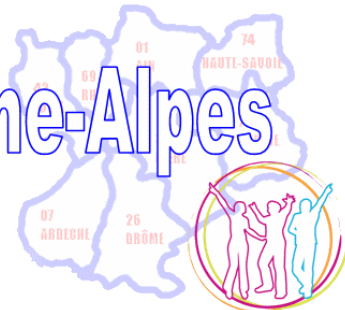




# CER Rhône-Alpes info



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Jun 2017

## !n (croyable mais) OUI

### TGV ou !NOUI, et les cheminots dans tout cela ?

La SNCF se prépare à l'arrivée de la **concurrence**, en misant sur des produits bien identifiés. « Donner envie de voyager à 15 millions de clients supplémentaires d'ici 2020 » en obtenant de nouveaux droits et justifie, par ce biais, les multiples réorganisations.

Pour la direction, une des réponses à cet objectif est la transformation du logo TGV en un ambigramme : !nOUI.

Alors, comment sur les « !nOUI », améliorer le service avec moins de personnel au sol (vente et escale) ou à bord ?

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, le digital et les portes d'embarquement, ne remplaceront jamais le contact humain et le professionnalisme des agents.**

La Direction pense que la deuxième réponse à l'arrivée de la concurrence est la **productivité** !

Des coupes sombres dans la branche Voyages semblent imminentes : à la vente, dans les escales ou dans les Trains.

Pour L'UNSA-Ferroviaire, ce n'est pas uniquement en changeant le TGV en !nOUI et en réduisant les coûts de structures que l'entreprise fera face à la concurrence. Il faut aussi chercher des solutions dans d'autres domaines.



### Transfert du personnel ?

« L'UTP est favorable à une obligation du transfert de personnel sur le modèle de l'urbain » c'est par cette annonce que Thierry Mallet, président de l'UTP et PDG de Transdev a commenté le travail des sénateurs sur le dossier du transferts du personnel dans le domaine ferroviaire et se prononçant pour une ouverture à la concurrence « progressive et consensuelle ».

Dans la foulée, la SNCF, dans un communiqué, « se félicite de l'avancée des travaux de l'UTP vers une position commune ».

**En somme, un arrangement entre « amis » au détriment des salariés, et une vaste duperie (pour ne pas dire escroquerie !) vis-à-vis des usagers.**

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, le dossier du transfert des salariés n'est pas si simple et de nombreuses questions demeurent sur les modalités et les conséquences pour les agents.**

Une fois le transfert effectué, verra-t-on :

- le dégraissage des effectifs du personnel transféré ?
- La disparition définitive des cheminots au Statut ?
- L'évolution des conditions de travail ?

**Sur ce dossier, l'UNSA participera aux débats avec la direction, l'UTP, les politiques et le Gouvernement. Nous ne braderons pas notre statut et nous défendrons les intérêts de tous les travailleurs du rail.**

**Créateur de lien social !**

UNSA-FERROVIAIRE RHÔNE-ALPES  
45, rue Saint Geneviève • 69006 LYON  
SNCF 40 54 06 ou 06 12 07 64 26 Tél : 04 78 92 92 27  
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

UNSA-FERROVIAIRE ALPES  
37, chemin de la Rotonde • 73000 CHAMBÉRY  
572.772 • Tél : 04 79 69 51 33  
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org

**Consultation sur la politique sociale de l'Entreprise, les conditions de travail et l'emploi**

Au 31 décembre 2016, il y avait **7080 agents** sur la région Mobilités Rhône-Alpes, soit une diminution de plus de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente en valeur absolue **une perte de 182 agents**.

Ce sont les premiers niveaux de qualification qui baissent le plus (près de 200 agents de moins en qualification C entre 2015 et 2016) et les baisses d'effectifs sont importantes dans les filières Commerciales et Matériel.

**La direction multiplie les dossiers de réorganisation ayant des effets sur l'emploi.**

La productivité faite ces dernières années a engendré des situations tendues sur certains chantiers. Le manque de personnel, les départs en retraite désormais imprévisibles, les difficultés à recruter ou l'absence totale de recrutement dans certains secteurs ainsi que les périmètres d'Établissements et de Directions de plus en plus grands, génèrent de réelles difficultés.

Les risques psychosociaux augmentent et les accidents du travail restent trop importants malgré la politique de prévention mise en œuvre.

Pour l'UNSA, la stratégie des gains de productivité a ses limites et la force de l'entreprise réside dans la sécurité et dans la qualité du service rendu aux voyageurs. L'exigence en termes de sécurité et de qualité va-t-elle évoluer avec une baisse toujours régulière des effectifs et une augmentation de la flexibilité ?

**Sur ce dossier l'UNSA a voté CONTRE (compte tenu des pertes d'emplois)**

**Consultation sur les orientations stratégiques de l'Entreprise****Concernant la Formation professionnelle**

Les écoles de formation et leur centralisation posent un problème aux agents, depuis la réservation de leur hébergement jusqu'à la désorganisation de la vie familiale qu'elle impose. Nous craignons que cela dissuade certains d'en bénéficier.

Pour l'UNSA, la formation est un levier à la fois de performance, mais aussi de motivation des personnels.

**Concernant le rapport égalité professionnelle Hommes/Femmes**

Un certain nombre d'opérations de communication sont prévues par l'Entreprise mais toutes les actions ne sont pas déployées, loin s'en faut.

**Le nombre de femmes dans l'entreprise n'évolue plus et reste stable à 22,51 %.**

L'UNSA salue les initiatives comme les girls-days. Mais celles-ci peinent à produire leurs effets, les rémunérations moyennes des femmes sont inférieures à celui des hommes et aucun bilan précis n'est établi sur l'articulation vie familiale—vie professionnelle.

**Concernant la sous-traitance**

Certaines activités relevant du domaine purement ferroviaire se doivent d'être ré-internalisées. Le montant de la sous-traitance sur le périmètre de notre CER reste trop important.

Pour l'UNSA, la sous-traitance présente un risque important, en termes de coût et d'emplois.

**Sur ce dossier l'UNSA a voté CONTRE (compte tenu de la sous traitance)**

Prochain CER : 31 août 2017



**L'expertise syndicale**

UNSA-FERROVIAIRE RHÔNE-ALPES  
45, rue Saint Geneviève • 69006 LYON  
40 54 06 • Tél : 04 78 92 92 27  
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

UNSA-FERROVIAIRE ALPES  
37, chemin de la Rotonde • 73000 CHAMBÉRY  
572.772 • Tél : 04 79 69 51 33  
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org